

DACP

REF : DACP2016010

Signataire : ED/MC

Séance du Conseil Municipal du 04/05/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Soutien à l'Investissement Public Local pour l'année 2016. Autorisation de demande de subvention. Approbation de l'enveloppe prévisionnelle pour l'année 2016 et approbation du plan de financement prévisionnel.

EXPOSE :

Créée par l'article 159 de la loi de finances pour 2016, le Soutien à l'Investissement Public Local (SIPL) est une enveloppe d'un milliard d'euros composée de deux enveloppes, servant à doter la France d'équipements structurants nécessaires à son attractivité et à son développement.

Une de ces deux enveloppes d'un montant de 500 000 000 € est consacrée à de grandes priorités d'investissement définies entre l'Etat, les communes et intercommunalités.

Une circulaire ministérielle du 15 janvier 2016 a récemment été adressée aux Préfets, pour les informer qu'ils sont en charge de l'attribution des subventions au titre du SIPL 2016.

A la suite, par courrier du 26 février 2016, la préfecture de la Seine-Saint-Denis a informé la ville de son éligibilité à ce dispositif.

Dans le cadre de cette dotation, la ville est susceptible de percevoir un soutien financier pouvant être utilisé sur une ou plusieurs opérations d'investissement (hors dépenses de personnel) concernant des projets devant contribuer de façon cumulative ou alternative :

- à la rénovation thermique,
- à la transition énergétique,
- au développement des énergies renouvelables,
- à la mise aux normes des équipements publics,
- au développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de l'accueil de populations nouvelles
- au développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements
- à la réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants

La demande de subvention au titre du SIPL 2016 pourrait être ventilée selon les onze opérations suivantes, sous réserve de leur validation définitive par la Préfecture :

- Rénovation de la terrasse du Groupe Scolaire Jules VALLES-VARLIN (rénovation thermique et transition énergétique) ;
- Remplacement des menuiseries extérieures du Groupe Scolaire Victor HUGO / BALZAC (rénovation thermique) ;
- Rénovation de la terrasse du Groupe Scolaire Firmin GÉMIER / Gérard PHILIPPE (rénovation thermique) ;
- Mise en conformité accessibilité de l'ascenseur du Centre Communal d'Action Sociale (accessibilité / mise aux normes) ;
- Travaux de rénovation du Théâtre de la Commune (rénovation thermique / mise aux normes) ;
- Remplacement des menuiseries extérieures du Gymnase Guy MOQUET (rénovation thermique) ;
- Création d'un centre social en vue de la mise en place d'un espace famille (création d'un nouvel équipement public dû au dynamisme de la Ville) ;
- Acquisition de terrains pour le Groupe Scolaire VILLETTE - 4 CHEMINS (création d'un nouvel équipement public dû au dynamisme de la Ville) ;
- Travaux relatifs au 5ème fauteuil dentaire de la Ville (création d'un nouvel équipement public dû au dynamisme de la Ville) ;
- Acquisition des terrains pour la construction du 6ème Collège de la Ville (création d'un nouvel équipement public dû au dynamisme de la Ville) ;
- Réalisation d'un habitat adapté pour les gens du voyage sis 85 rue Heurtault (développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements).

En conséquence de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter du Préfet une subvention d'un montant prévisionnel de 3 593 579,20 € au titre du SIPL 2016 pour les onze opérations susvisées et d'approuver le plan de financement prévisionnel, annexé au présent rapport.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 MAI 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 04 Mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 avril, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, Mme PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoint au Maire,

MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, M. GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme GRARE Laurence	Représentée	par : Mme CHERET Magali
Mme MARINO Danielle	Représentée	par : M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHOUDER Fethi	Représenté	par : Mme KOUAME Akoua Marie
M. CECCOTTI-RICCI Roland	Représenté	par : M. BENKHELOUF Boualem
M. BEAUDET Pascal	Représenté	par : M. ROZENBERG Silvère
M. PLEE Eric	Représenté	par : M. RUER Marc
Mme MILLA Josiane	Représentée	par : M. LE HYARIC Patrick
Mme MBONDO Thérèse	Représentée	par : Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme LE MOINE Sandrine	Représentée	par : Mme VALLY Sophie
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée	par : Mme DUCATTEAU Sylvie
Mme FAGARD Alice	Représentée	par : M. KADDOURI Nourredine
M. SANON Guillaume	Représenté	par : Mme TLILI Leïla
Mme RABAH Hana	Représentée	par : Mme REDOUANE Wassila
Mme LENOURY Nadia	Représentée	par : M. Damien BIDAL

Absents : M. ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KADDOURI Nourredine

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2016010

Signataire : ED/MC

OBJET : Soutien à l'Investissement Public Local pour l'année 2016. Autorisation de demande de subvention. Approbation de l'enveloppe prévisionnelle pour l'année 2016 et approbation du plan de financement prévisionnel.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 159 de la loi de Finances pour 2016,

Vu la circulaire du 15 janvier 2016 du Ministère de l'Intérieur,

Vu le budget communal,

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser la Maire à déposer une demande de subvention au titre du Soutien à l'Investissement Public Local pour l'année 2016,

Considérant que la ville d'Aubervilliers est éligible au Soutien à l'Investissement Public Local pour l'année 2016, il convient de répartir cette subvention sur onze opérations.

A l'unanimité.

DELIBERE :

SOLLICITE du Préfet l'attribution d'une subvention au titre du Soutien à l'Investissement Public Local (SIPL) 2016, pour un montant prévisionnel de 3 593 579,20 euros répartie comme suit :

- Rénovation de la terrasse du Groupe Scolaire Jules VALLES-VARLIN (rénovation thermique et transition énergétique) ;
- Remplacement des menuiseries extérieures du Groupe Scolaire Victor HUGO / BALZAC (rénovation thermique) ;
- Rénovation de la terrasse du Groupe Scolaire Firmin GÉMIER / Gérard PHILIPPE (rénovation thermique) ;
- Mise en conformité accessibilité de l'ascenseur du Centre Communal d'Action Sociale (accessibilité / mise aux normes) ;

- Travaux de rénovation du Théâtre de la Commune (rénovation thermique / mise aux normes) ;
- Remplacement des menuiseries extérieures du Gymnase Guy MOQUET (rénovation thermique) ;
- Création d'un centre social en vue de la mise en place d'un espace famille (création d'un nouvel équipement public dû au dynamisme de la Ville) ;
- Acquisition de terrains pour le Groupe Scolaire VILLETTE - 4 CHEMINS (création d'un nouvel équipement public dû au dynamisme de la Ville) ;
- Travaux relatifs au 5ème fauteuil dentaire de la Ville (création d'un nouvel équipement public dû au dynamisme de la Ville) ;
- Acquisition des terrains pour la construction du 6ème Collège de la Ville (création d'un nouvel équipement public dû au dynamisme de la Ville) ;
- Réalisation d'un habitat adapté pour les gens du voyage sis 85 rue Heurtault (développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements).

APPROUVE l'enveloppe prévisionnelle ainsi que le plan de financement ci-annexé.

L'adjointe déléguée
de la TLILI



Reçu en préfecture le : 09/05/2016

Publié le : 09/05/2016

Certifié exécutoire le : 09/05/2016

L'adjointe déléguée

de la TLILI

